

EMPLOI : LE SPP PROPOSE DES SOLUTIONS AU PERSONNEL DE BRIDGESTONE BÉTHUNE

Conscient des difficultés que pourraient rencontrer les salariés du site de Béthune à retrouver rapidement un emploi, le Syndicat des Professionnels du Pneu rappelle qu'au sein même de la filière pneumatique, des solutions de reclassement existent. Les distributeurs de pneumatiques font face depuis de nombreux mois à des problèmes de recrutement. L'organisation professionnelle travaille avec le service de ressources humaines de Bridgestone pour former et embaucher des candidats.

Paris, le 29/09/2020

Le Syndicat des Professionnels du Pneu (SPP) a rappelé il y a quelques semaines les difficultés récurrentes que rencontrent bon nombre de ses adhérents pour recruter des collaborateurs, en particulier des monteurs et dépanneurs spécialisés dans le pneu poids lourd, agricole et industriel. Des offres d'emploi ont été régulièrement déposées sur le site JOBS-PNEU.COM y compris durant la crise sanitaire.

Ces métiers à forte composante technique sont ouverts aux candidats intéressés par la mécanique, appréciant les contacts humains, ayant le sens du service et l'esprit d'initiative. 1000 postes sont à pourvoir dans différents réseaux, sur l'ensemble du territoire.

Dès l'annonce des difficultés qui touchent l'usine de Béthune, le SPP a pris contact avec la Direction Générale de Bridgestone pour proposer de travailler sur une mise en relation rapide entre des candidats potentiels et les entreprises de distribution en demande.

La direction générale de Bridgestone a immédiatement accepté et établi une passerelle avec le SPP afin d'examiner toutes les pistes possibles et mettre en œuvre des solutions adaptées pour le recrutement et la formation des candidats.

S'agissant de métiers techniques, il est possible d'acquérir en trois mois seulement le savoir-faire nécessaire pour intégrer une entreprise adhérente du Syndicat. A cet effet, le SPP met en place dans plusieurs régions de France, des sessions permettant la formation des nouveaux embauchés non issus de l'univers du commerce et du service au pneumatique, en partenariat avec plusieurs établissements habilités par l'OPCO de la branche des services de l'automobile. Les formations certifiantes permettant d'accéder aux métiers du pneu pour véhicules industriels sont d'ores et déjà déployées dans trois établissements de type CFA (La Motte-Servolex, Thionville et St Jean de la Ruelle) par le biais du dispositif POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective) proposé par Pôle Emploi. En fonction des besoins, de nouvelles sessions pourront être ouvertes dans d'autres régions notamment les Hauts de France pour les candidats moins mobiles.

« Il me paraît important de rappeler en cette période de grande difficulté économique privant d'emploi de nombreuses personnes que des postes sont disponibles dans la France entière. Le SPP a mis en place une organisation qui permet d'assurer une solide formation. C'est l'occasion pour des candidates ou candidats d'apprendre un nouveau métier et d'entamer une nouvelle carrière dans une filière qui offre de bonnes perspectives d'avenir » commente Dominique Stempf, Président du Syndicat des Professionnels du Pneu.

A propos du Syndicat des Professionnels du pneu

SPP - SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU PNEU

Syndicat professionnel régi par les lois des 21 mars 1884 et 12 mars 1920, conformément au livre II du Code du travail

SIRET : 784 408 734 00035
Code APE 9411Z
Activités des organisations patronales et consulaires

89, rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris
Tél : 01 43 45 96 96
www.syndicatdupneu.org

Le Syndicat des professionnels du pneu est membre fondateur de l'APAM Alliance des Professionnels de l'Automobile et de la Mobilité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Syndicat des professionnels du pneu existe depuis 1929 et compte plus de 1000 groupes et sociétés membres. L'organisation regroupe les réseaux de distribution de pneumatiques soit environ 2000 points de ventes, les acteurs internet, les manufacturiers, les importateurs et les grossistes ainsi que plusieurs fabricants d'équipements et prestataires de services.

Le syndicat est une plateforme d'échanges et de concertation pour l'ensemble des acteurs de la filière pneumatique en France. A ce titre, il intervient dans les évolutions des réglementations techniques, sociales, de la formation et des politiques de l'emploi.

Il est membre fondateur de l'ASAV (Alliance des services de l'automobile) devenue APAM (Alliance des Professionnels de l'Automobile et de la Mobilité) en 2018. L'alliance co-gère la convention collective des services de l'automobile.